

Strasbourg, le 9 février 2006

Suivi : *Hubert KREMPP*
☎ : 03 88 45 30 45
@ : hubert.krempp@jeunesse-sports.gouv.fr

Monsieur le Président,

La réorganisation de l'ensemble des services de l'Etat selon la Loi Organique de Loi de Finances (LOLF) en 2006 me conduit à vous apporter quelques précisions à propos du nouveau CNDS, appelé à remplacer le traditionnel FNDS.

Il ne s'agit ici que d'hypothèses de calendrier et d'orientation.

Le décret portant création du CNDS devrait être publié au début du mois de mars 2006. Le Directeur Général sera nommé par décret du Premier ministre. Le premier conseil d'administration du CNDS pourrait avoir lieu aux environs de la mi-mars.

La note du CNDS définissant les orientations devrait vous parvenir avant la fin mars 2006.

Par conséquent, la campagne 2006 du CNDS – de la diffusion des dossiers de demande de subvention jusqu'au paiement des subventions - connaîtra un décalage de deux mois au moins.

Je vous invite à diffuser largement ces informations auprès des structures affiliées à votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional,
Jean-Jacques BONHOMME

M. Jean-Paul MARX
Président du Comité Régional du Massif des Vosges de SKI
24, av. A. Briand
68200 MULHOUSE